



Conditions Générales de Vente

Prestataire

Polychroma

Alain Clavier

Graphiste / Photographe

Studio du Faune
La ville ès vacher
35360 Saint-Uniac

[Www.polychroma.fr](http://www.polychroma.fr)
alain@polychroma.fr
06 89 07 14 61

Article 1 – Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à tout achat de prestations de service proposées par *Polychroma* dit le Prestataire.

Le client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un service est de la seule responsabilité du client.

Ces CGV seront accessibles à tout moment sur le site www.polychroma.fr et prévaudront sur tout autre document.

En signant le devis le client déclare accepter sans restriction les CGV.

Article 2 : Prix

Les services sont fournis aux tarifs en vigueur figurant sur le site www.polychroma.fr
Les prix sont exprimés en euros HT.

- Toute commande fait l'objet de l'édition d'une proposition d'intervention qui définit le contenu de la prestation, les conditions et le prix forfaitaire.
- Toute proposition d'intervention à une validité de 3 mois à compter de son jour d'établissement.
- Ces prix sont fermes et non révisables pendant leur période de validité mais le Prestataire se réserve le droit, hors période de validité, d'en modifier le prix à tout moment.
- Une facture d'acompte est établie par le Prestataire lors de la validation de la proposition d'intervention.
- Une facture de solde est établie par le Prestataire lors de la livraison de la prestation.

Articles 3 – Commandes

Toute commande ne sera validée qu'après le paiement de l'acompte à la signature de la proposition d'intervention par le client.
Cet acompte correspond à 30 % du prix global de la prestation.

Articles 4 – Conditions de paiement

Le paiement des prestations se fera soit par virement, chèque ou espèce.
Les paiements devront être effectués dans un délai de 60 jours à compter du jour d'édition des factures.

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client au-delà des délais précisés ci-dessus, des pénalités de retard calculées au taux légal applicable au montant HT du prix figurant sur ladite facture, seront acquises automatiquement et de plein droit au prestataire, sans formalité ni mise en demeure préalable.

Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le client, sans préjudice de toute autre action que le prestataire serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

En outre, le Prestataire se réserve le droit, en cas de non respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par le Client.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés qu'après encaissement effectif des sommes dues, par le Prestataire.

Le Prestataire ne sera pas tenu de procéder à la fourniture des Services commandés par le Client si celui-ci ne lui en paye pas le prix en totalité dans les conditions ci-dessus indiqués.

Article 5 – Droit de rétractation

Compte tenu des services fournis les commandes passées ne bénéficient pas du droit de rétractation.

Tout paiement effectué ne sera pas remboursé.

Si le projet est annulé le solde des paiements effectués ne seront plus dus auprès du Prestataire par le Client.

Article 6 : Optimisations financières et bons plans.

Le prestataire attache une grande importance à proposer à ses clients des prix justes et quand il estime que celui-ci peut être optimisé.

Voici les différentes solutions que propose le prestataire.

| La carte de visite

Certaines cartes de visite transmises par prestataire offrent une remise de 15 % pour toutes premières interventions. Pour en bénéficier la carte doit être rendue en main propre au prestataire par le client avant la facturation du solde d'une prestation.

| Le parrainage

Pour bénéficier du parrainage il faut

- Être client chez Polychroma
- Faire venir un de vos contacts chez Polychroma
- Que votre client réalise une prestation chez Polychroma.

Si ces 3 conditions sont réunies vous bénéficiez d'une remise de 10 % maximum sur votre prochaine commande. La remise accordée ne pourra être supérieure à 50 % de la commande effectuée par votre contact.

Exemple 1

Votre contact réalise une prestation de 200,00€

Votre commande est de 4 500,00 €

Votre remise sera de 100,00€ et non 450,00 €

Exemple 2

Votre contact réalise une prestation de 2000,00€

Votre commande est de 4 500,00 €

Votre remise sera de 450,00 €

| Tarifs dégressifs

A partir d'un certain nombre d'heures de prestation commandé le tarif horaire est minimiser par pallier de 5€/heure. Le nombre de pallier proposé est de 3 soit un minimum de 35€/heure.

| Commandes groupées

Les commandes groupées permettent de minimiser les temps annexes (édition des devis, analyses, installations...) et donc de minimiser le budget.

| Mensualisation

En mensualisation le prestataire propose des tarifs préférentiels. La mensualisation pourra être proposé si une commande répond aux critères suivants :

- Commander d'un bouquet de 3 interventions minimum
- Avoir une mensualité de 240,00 € / mois minimum sur 12 mois
- Réaliser l'ensemble des interventions sur une période supérieure à 8 mois

Article 7 : Mensualisation

Le prestataire propose au client une mensualisation si la commande répond aux critères définis dans l'article 6.

Si le client accepte la mensualisation un contrat sera édité entre les deux parties.

Lorsque qu'une mensualisation est contractualisée le budget défini initialement est converti en heures d'interventions. Le client pourra alors les utiliser comme il le souhaite dans un laps de temps supérieur à 8 mois.

Les règlements se feront soit par prélèvement soit par lettre de change relevé.

Chaque mois le prestataire prélèvera la mensualité et l'accompagnera d'un bilan des interventions réalisées et des heures utilisées.

La mensualisation offre au client plusieurs avantages :

- Obtention d'une remise financière ou d'un ajout de crédit temps.
- Régularité des prélèvements
- Gestion plus facile de la trésorerie

Si le Client a utilisé toutes ses heures d'intervention avant la fin de l'échéancier :

- Si le client souhaite compléter sa mensualisation, le prestataire proposera un avenant dans les mêmes conditions.
- Si le client ne souhaite pas compléter sa mensualisation il pourra demander des interventions ponctuelles supplémentaires.
- Si le client ne souhaite pas compléter sa mensualisation ne réaliser des interventions supplémentaires, il ne pourra plus faire appel au prestataire.

Si le client n'a pas utilisé toutes ses heures d'interventions avant la fin de l'échéancier :

- Si la mensualisation est immédiatement reconduite les heures restantes pourront être reportées sur la nouvelle mensualisation sans coût supplémentaire.
- Le client peut réaliser des prestations qui n'étaient pas initialement définies dans les 30 jours qui suivent la fin du contrat de mensualisation.
- Si le Client ne souhaite pas renouveler son contrat, les heures ne seront pas remboursées par le prestataire.

Exemple de mensualisation :

La somme des interventions chiffrées proposées est de 3 950,00 €. Cela correspond à 79 h d'intervention. Mensualisé, le budget correspond à une mensualité de 329,17 €.

En mensualisant le prestataire vous offre deux possibilités :

Profiter d'une réduction budgétaire de 20 % pour la même prestation soit un budget total de 3 160,00 € pour une mensualité de 263,33 €

Augmenter de 20 % le temps d'intervention du prestataire pour le même budget, soit 95h d'intervention.

Article 8 – Propriété intellectuelle

| Droit à l'image

Toutes images présentées sur le site internet www.polychroma.fr sont la propriété du Prestataire.

Toutes les services d'images vendues au Client par le Prestataire reste la propriété du Prestataire et font l'objet d'une cession de droits définie dans la proposition d'intervention.

